

11 Juin 2019

Les lignes rouges du PTB

Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles

Les élections du 26 mai ont totalement bousculé le paysage politique belge. Elles ont mis à jour une grande volonté de rupture avec les politiques du passé. Les partis traditionnels ont perdu les élections. Ils ont reculé partout. Le PTB a engrangé près de 600 000 voix dans tout le pays. Avec près de 14 % des voix notamment en Wallonie.

La volonté de rupture chez les électeurs par rapport à ce qui a été fait jusqu'ici est très forte. Les gens veulent des logements décents, ils veulent des mesures ambitieuses pour le climat et des emplois dignes pour construire leur vie. C'est ça le signal qui été donné. Ce signal doit être respecté. Il ne s'agit pas ici évidemment d'exiger la mise en application immédiates des 849 propositions de notre programme, ni même de commencer à préjuger de ce que sera le contenu exact d'éventuelles négociations à venir, mais bien de définir un petit nombre de points qui constituent pour nous des points de rupture. Les 12 lignes rouges ci-dessous constituent donc des éléments essentiels pour nous à l'entame des discussions.

De la cohérence comme premier préalable.....	2
1. Rompre avec les règles d'austérité imposées par l'Union Européenne pour investir dans les besoins sociaux et écologiques.....	2
2. Refuser les partenariats public-privé (PPP) et avancer des partenariats public-public (PP ²).....	3
3. Créer 40.000 logements sociaux au cours de cette législature.....	3
4. Augmenter de 50 % le budget des TEC et les rendre gratuits.....	4
5. Remettre en cause les politiques de subsides aux multinationales comme avec le plan Marshall.....	5
6. Mettre fin aux exclusions du chômage.....	6
7. Diminuer par deux les salaires des députés et des ministres, et économiser au moins 10 millions d'euros.....	6
8. Instaurer un pôle public d'énergie pour produire une énergie durable et bon marché.	7
9. Fixer la barre de réduction des émissions de CO2 à 60 % d'ici 2030.....	7
10. Combattre l'inégalité à l'école en diminuant le nombre d'élèves par classe à 15 jusqu'en 2e primaire et 20 ensuite.....	8
11. Assurer le remplacement des travailleurs et les investissements dans les services publics.....	8
12. Un référendum d'initiative citoyenne contraignant.....	9



De la cohérence comme premier préalable

Les besoins, tant au niveau social qu'écologiques, sont énormes aujourd'hui. Et si on veut pouvoir prendre des mesures pour commencer à y répondre, il est absolument nécessaire d'être cohérent.

Être cohérent d'abord sur le fait que répondre à ces besoins aujourd'hui veut dire rompre avec la politique libérale qui a été menée par les différents gouvernements et les différents partis traditionnels depuis au moins 30 ans. Cela veut dire commencer par revoir complètement le Pacte énergétique et le Pacte national d'investissements stratégiques, dans lesquels s'inscrivent aujourd'hui quasi tous les plans wallons. Cela veut dire aussi et surtout être prêt à rentrer en confrontation avec l'UE et ses traités. Être prêt à désobéir et à mobiliser la population pour créer un rapport de force et imposer un réel changement de cap.

Être cohérent ensuite dans les discussions qu'il y a aujourd'hui aux différents niveaux de pouvoir. Car une grande partie des leviers pour mener une telle politique de rupture se trouvent au niveau fédéral. Dans un sens ou dans un autre. Avec le tax shift par exemple, le gouvernement fédéral précédent a contribué à mettre les comptes de la Région wallonne dans le rouge. Idem avec la 6^e réforme de l'État qui, en transférant des compétences sans les moyens de les financer, étrangle également les entités fédérées. On ne peut pas dire qu'on veut mener une politique de rupture à un niveau et accepter d'imposer un carcan asphyxiant à d'autres niveaux. Et, à l'inverse, l'instauration d'une globalisation des revenus ainsi que la fin des niches et cadeaux fiscaux pour les multinationales, l'instauration d'une taxe des millionnaires et une lutte sérieuse contre la grande fraude fiscale sont des mesures essentielles à prendre au niveau fédéral qui permettront d'aller chercher l'argent du côté du grand capital et de dégager des marges pour les investissements publics nécessaires, y compris au niveau régional.

Dans ce sens nous sommes inquiets. Inquiets du peu de remise en question des différents partis traditionnels depuis le soir des élections. Et inquiets car cela se traduit aussi par le fait que les formateurs fédéraux, le libéral Didier Reynders et le socialiste Johan Vande Lanotte, ont exclu d'emblée le PTB de la phase d'information sous prétexte qu'après leur tour de consultations avec les partis traditionnels « aucun des autres partis n'envisage de discuter avec eux ». Ni le PS, ni Ecolo n'ont pris la peine de contester ou même de communiquer sur cette exclusion. Cela amène évidemment à se poser des questions. Il est évident que sans cohérence il n'est pas possible d'avancer. La première clarification doit donc porter là-dessus.

Voici les 12 lignes rouges en matière de contenu :

1. Rompre avec les règles d'austérité imposées par l'Union européenne pour investir dans les besoins sociaux et écologiques

C'est indispensable pour pouvoir assurer les investissements publics nécessaires afin de relever les énormes défis sociaux, écologiques et économiques actuels.

Les règles européennes liées au TSCG et aux normes comptables (SEC2010) empêchent de mener une politique de relance ambitieuse et ont pour but de maintenir un carcan austéritaire. Elles empêchent d'investir dans des projets rentables sur le long terme, tant au niveau financier qu'aux niveaux social et écologique, et poussent aussi au développement des partenariats public-privé. Voilà pourquoi il faut désobéir et investir publiquement massivement, par exemple dans la transition énergétique ou le logement. La Wallonie peut jouer un rôle de pionnière non seulement en désobéissant, mais aussi en prenant la tête en Europe d'une fronde contre ces règles. Cela doit faire partie intégrante d'un éventuel accord de gouvernement.

Comme le défendent notamment les organisations syndicales, pour répondre aux défis sociaux et environnementaux, il y a besoin d'investissements publics conséquents. Des investissements qui seront de vrais leviers pour le développement de la recherche, de nouvelles initiatives industrielles publiques et la création d'emplois durables. Depuis 15 ans, la politique de la Région est essentiellement d'offrir des aides et subsides au privé, en se reposant sur ce dernier pour définir les priorités sans garantie que cela permette de développer l'emploi ou de répondre aux besoins de la population. Nous voulons un large plan d'investissement public avec une toute autre logique. La collectivité doit être aux manettes pour orienter les investissements et assurer qu'ils répondent aux besoins en matière de logement, d'emploi, de durabilité, d'enseignement, de sport ou de culture. De plus, une partie importante de ces investissements sont productifs et permettront de créer des milliers d'emplois de qualité et non-délocalisables.

2. Refuser les partenariats public-privé (PPP) et avancer des partenariats public-public (PP²)

Le carcan européen pousse notamment les pouvoirs publics à avoir recours aux Partenariats Public-Privé (PPP). Tout comme les organisations syndicales, nous remettons en cause ces PPP car ce sont trop souvent des moyens détournés pour privatiser les biens publics, pour enrichir les multinationales avec l'argent public et parce que ça coûte plus cher à la collectivité. C'est à la fois inefficace et une perte de contrôle démocratique.

Cela ne veut pas dire évidemment qu'il ne doit y avoir aucun appel au privé. Notamment par des contraintes de rapidité de réalisation, un recours à des techniques d'exploitation très spécialisées. Mais cela, on peut le faire à travers des adjudications. Il s'agit dans ce cas d'une collaboration ponctuelle et technique où la question de la délégation des missions de services publics ne se pose pas.

Nous avançons à la place des PPP des partenariats public-public (PP²), où l'argent investi l'est directement, par exemple via la Société Wallonne du Logement ou une entreprise publique d'énergie.

3. Créer 40 000 logements sociaux au cours de cette législature

Dans toutes les grandes villes wallonnes, l'accès à un logement de qualité et bon marché est une priorité des citoyen.ne.s.

Entre 2006 et 2016, la Région wallonne a perdu quelques 1 600 logements sociaux. Et cela alors que 40 000 candidats-locataires sont en attente d'un logement social. Nous voulons développer de manière bien plus large le logement social comme élément pour un meilleur pouvoir d'achat, contre la pauvreté, pour une meilleure qualité de vie et pour un meilleur environnement. Nous voulons aussi que des dizaines de milliers de travailleurs accèdent à ces logements. En élargissant le nombre de locataires, avec une partie qui a des revenus plus importants (et qui donc peuvent payer un loyer lié à leur revenu plus important), nous élargissons la base financière et nous pouvons beaucoup plus facilement assumer les investissements nécessaires pour les sociétés de logement. Nous quittons le concept actuel du « logement social parce qu'on a pas le choix » pour aller vers un logement social populaire qui peut accueillir tous ceux qui le souhaitent. Le logement social fait alors partie de la solution, pas du problème. À Vienne et à Amsterdam, le logement public social frôle les 50 %. Aux Pays-Bas, on dépasse un tiers de logements publics dans l'ensemble du parc locatif contre 6 % en Wallonie et 7 % à Bruxelles. Il faut des mesures d'urgence. D'autant plus avec la croissance prévue de la population en Wallonie qui va d'autant plus faire augmenter les besoins.

D'éventuels partenaires de négociations doivent s'engager à mettre en place et à respecter un masterplan prévoyant la création de 40 000 logements au cours de cette mandature. Comme le demande d'ailleurs aussi la FGTB. Cela doit se faire par la construction de nouveaux logements sociaux, mais aussi par la réhabilitation de logements vides et en important des charges d'urbanisme sur les grands projets immobiliers privés (ci-dessous). En ré-instaurant aussi la norme de 10 % minimum par commune et en imposant enfin des sanctions aux communes qui ne la respectent pas. L'objectif est de répondre le plus vite possible aux 40 000 demandes qui sont sur liste d'attente. Ce masterplan doit aussi prévoir la rénovation/isolation du bâti public wallon qui est une véritable passoire énergétique. Ce masterplan doit être mis en place par la Société Wallonne du logement. Ce masterplan devra aussi prévoir la réhabilitation des 15 000 à 20 000 logements vides de notre Région. Et, enfin, il faut prévoir d'imposer à chaque nouveau projet immobilier privé, de minimum 17 logements, comme charges d'urbanisme, d'avoir un tiers de logements sociaux et un tiers de logement d'achat à prix abordable.¹

4. Augmenter de 50 % le budget des TEC et les rendre gratuits

Aujourd'hui, 80 % des déplacements en Belgique se font en voiture, souvent faute d'alternative. Nous voulons réduire ce chiffre de moitié pour 2030 pour arriver à 40 %. Et, pour cela, nous voulons multiplier par trois la part des déplacements en train, tram, bus et métro. Et développer une politique de mobilité qui soit non seulement durable mais aussi sociale. La Région peut et doit jouer un rôle moteur dans ce sens au niveau des TEC. C'est aussi ce que revendique les syndicats, notamment la CSC dans son mémorandum.

Ces dernières années, les différents gouvernements ont au contraire freiné l'ambition à ce niveau. La dotation des TEC a été diminuée. Le nombre de bus et la longueur des lignes ont été réduits. Et on empêche les TEC d'être à la hauteur des défis de mobilité actuels.

Nous voulons instaurer la gratuité des transports en commun sur l'ensemble des réseaux TEC pour faciliter le shift modal, pour donner le droit à la mobilité à tous et ainsi donner une base pour un soutien de la population dans la transition environnementale.

Nous voulons garantir le droit à chaque habitant de Wallonie de pouvoir se déplacer par bus de façon rapide et efficace. Pour atteindre cet objectif, nous misons, sur le développement des TEC et leur défense en tant qu'outil de service public performant, au service de la population. Nous voulons investir dans les TEC, dans de nouveaux bus écologiques, dans de meilleures infrastructures et embaucher des travailleurs supplémentaires. Nous voulons instaurer notamment un indice passagers : la dotation aux transports en commun évolue en fonction du nombre de passagers transportés. Ainsi, nous garantissons aux TEC du personnel en suffisance.

En Wallonie, la fréquence des bus pose beaucoup de problèmes. C'est pourquoi nous voulons augmenter la fréquence dans les zones urbaines et rurales, en heure de pointe mais aussi en heures creuses. Nous voulons introduire les bus de nuits dans les grandes agglomérations. Et nous voulons miser aussi sur une offre flexible pour les bus, qui permet notamment d'avoir des petits bus dans les zones peu peuplées.

Pour atteindre ces objectifs, nous investissons dans les TEC. Nous augmentons l'enveloppe d'investissements et les subsides publics nécessaires. Nous proposons d'augmenter l'enveloppe d'environ 300 millions d'euros pour permettre à la fois la gratuité mais aussi d'augmenter les investissements dans du nouveau matériel, d'engager 500 membres du personnel supplémentaires et d'investir dans travaux d'infrastructure notamment pour mettre un maximum en zone propre les bus en lignes urbaines et construire des parkings gratuits aux abords des gares.

Et enfin, nous voulons garder un service de transport en commun 100 % public. Et refuser toute libéralisation du secteur (ce qui veut dire s'opposer ici aussi aux règles européennes). C'est une condition nécessaire pour garantir un service de qualité pour tous les Wallons et Wallonnes.

5. Remettre en cause les politiques de subsides aux multinationales, comme dans le plan Marshall

Il faut mettre fin au mécanisme consistant à donner des moyens publics aux multinationales sans garantie en matière d'emploi durable et digne, et sans garantie de pérenniser l'activité économique en Wallonie. Il faut ré-orienter au contraire un maximum les fonds vers des investissements publics. Et quand des capitaux publics sont confiés aux entreprises privées, ils doivent être assortis de conditions en matière de création d'emploi et de non-délocalisation. Sinon, il doit y avoir remboursement intégral de tous les capitaux reçus.

La logique suivie jusqu'ici à la fois avec les différents plans Marshall, avec le fonctionnement des bras financiers de la Région comme la Sogepa et le plan d'investissement du gouvernement MR/cdH, c'est de s'appuyer sur les investissements privés et de miser sur une politique d'aide et de subsides aux entreprises avec pas ou peu de contre-partie notamment en matière d'emploi. Et au travers d'une série de mécanismes et d'acteurs, avec trop peu de transparence. Nous voulons remettre cela en cause.

Il faut une transparence totale à propos des subsides, avantages fiscaux, soutiens financiers sous forme de participations publics que la Région wallonne accorde aux grosses entreprises de la Région. La cour des comptes elle-même a épinglé encore récemment l'opacité qui règne sur les participations financières de la Région wallonne. Les citoyens ont le droit de savoir.

Nous voulons que chaque euro public investi dans le privé soit assorti de conditions claires portant, entre autre, sur la création d'emplois durables et dignes et la durabilité de l'activité économique dans notre région.

Il faut aussi passer au crible le budget des aides à l'emploi, notamment pour les groupes-cibles. Ces aides doivent être uniquement maintenues lorsqu'elles permettent de créer réellement de l'emploi durable et de qualité. Il y a actuellement peu de vue sur le sujet et le peu que l'on connaît donne à penser que ces aides à l'emploi favorisent plutôt les emplois précaires.

Il faut enfin supprimer spécifiquement la politique des zones de développement et des zones franches. Dans ces zones, les entreprises bénéficient d'une prime à l'investissement qui peut aller jusqu'à 20 % du montant investi. Avec, en plus, des exonérations de précompte. Sans contre-partie d'emploi. L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), dans différents rapports d'évaluation sur les précédents plans Marshall, a déjà pointé les limites de cette mesure en matière de création d'emplois et d'efficacité économique.

Il faut une remise en cause des différents mécanismes d'aides et de subsides aux grandes entreprises, notamment ceux qui vont vers les multinationales dans le cadre des pôles de compétitivité du plan Marshall, ainsi que les participations de la Sogepa et des autres

bras financiers de la Région. Supprimer les mécanismes et investissements qui ne créent pas d'emplois, ré-orienter les fonds vers des investissements publics.

6. Mettre fin aux exclusions du chômage

La politique de sanctions et d'exclusions actuelle est inefficace et ne fait qu'exploser la pauvreté dans notre Région. Les politiques de chasse aux chômeurs qui ont été votées par les gouvernements successifs ces vingt dernières années doivent être abandonnées. Et l'accompagnement doit remplacer les sanctions.

Au niveau régional, il faut mettre immédiatement fin à la politique de sanction des chômeurs et désobéir à la législation fédérale sur ce point. Nous voulons réorienter la plus grande partie des 180 évaluateurs du Forem du contrôle vers l'accompagnement. La Région wallonne doit mettre fin à la chasse aux chômeurs dans le cadre du contrôle de la disponibilité active et passive des chercheurs d'emploi et investir au contraire dans l'accompagnement. En 2018, suite aux contrôles sur la disponibilité active, il y a eu 1 709 exclusions définitives prononcées en Wallonie contre 26 en Flandre et 26 à Bruxelles. La Wallonie est donc particulièrement dure dans la chasse aux chômeurs. Comme le pointe l'IWEPS dans un de ces rapports d'évaluation (juin 2017), « le contrôle systématique de tous les usagers mobilise des ressources financières qui pourraient opportunément être dédiées à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement ; deuxièmement, les obligations administratives que doivent remplir les allocataires sociaux consomment une énergie qui aurait pu être mobilisée dans des démarches d'emploi ». Globalement, c'est une politique non seulement antisociale mais aussi inefficace, qu'il faut orienter plutôt sur l'accompagnement. C'est d'ailleurs aussi ce que préconisent les associations du secteur.

7. Diminuer par deux les salaires des députés et des ministres, et économiser au moins 10 millions d'euros

Faire de la politique, c'est un engagement pour servir la société, pas pour se servir. Nous avons besoin d'un renouveau politique axé sur la transparence et la fin des privilèges. C'est essentiel pour mettre fin à la déconnexion entre le vécu quotidien des citoyens et celui du personnel politique de notre Région.

Nous voulons diviser par deux le salaire des ministres et députés et supprimer les primes de sortie, afin que les élus soient dans un mode de vie plus proche de la population qu'ils prétendent représenter. Nous plafonnons aussi le montant total des revenus (publics et privés) des mandataires politiques. Ce plafond est fixé à trois fois le salaire médian.

Nous divisons par deux aussi la taille des cabinets ministériels, en s'appuyant beaucoup plus sur l'administration. Et nous réaffectons les économies totales ainsi réalisées (de plus de 10 millions d'euros par an) à des priorités sociales tels que le logement ou la lutte contre la pauvreté.

Nous voulons aussi assurer la transparence complète des mandats privés, publics et du patrimoine des élus et ministres comme cela existe dans une série d'autres pays. Ainsi que la transparence et l'accessibilité des documents administratifs.

Nous voulons également introduire l'incompatibilité du mandat de député, ministre, chef de cabinet ou chef de cabinet adjoint avec des hautes fonctions au sein de sociétés cotées, de multinationales et de banques. Et nous mettons fin aux portes tournantes entre le monde politique et celui des grandes entreprises en interdisant pendant cinq ans après l'exercice d'un mandat politique important le passage de l'un vers l'autre.

En termes de gouvernance, nous voulons enfin le départ immédiat de Stéphane Moreau de la structure Publifin, et de toutes les activités qui y sont liées.

8. Instaurer un pôle public d'énergie pour produire une énergie durable et bon marché

Pour rencontrer les défis de la transition énergétique et pour rendre l'énergie accessible à tous, nous ne pouvons pas laisser la production énergétique uniquement dans les mains de multinationales qui mettent principalement au centre de leurs préoccupations leur profit à court terme. Nous avons besoin d'un secteur public de l'énergie aux mains de la collectivité et sous contrôle démocratique. Nous commençons en instaurant un pôle public de production d'énergie qui peut se décliner au niveau provincial mais qui ne se limite pas uniquement à la distribution et au transport énergétique. En rupture, ici aussi, avec les règles européennes concernant les aides d'État, la libéralisation du secteur de l'énergie et la libre-concurrence, cette entreprise publique devra bénéficier de financements publics en fonction de ses besoins et aura accès automatiquement à tous les marchés publics.

Cette société mettra en place un programme d'investissement massif dans la filière de l'énergie alternative, le stockage hydrogène et le transport d'hydrogène. Nous devons doubler les objectifs du Plan H2. Nous ne devons pas le faire via des PPP ni via une politique de subsides, mais via une initiative directement publique. Cette société développera les différentes pistes existantes : parcs publics éoliens et photovoltaïques, centres d'électrolyseurs et de stockage, réseau de pompes hydrogène pour les bus à hydrogène, réseaux intelligents.

Cette société mettra aussi en place une politique proactive d'économie d'énergie via l'introduction d'un système de tiers-payant pour l'isolation des habitations, via le développement de la récupération de chaleur (ex : chauffage urbain), via augmentation de l'efficacité énergétique.

Les besoins d'énergie résiduels doivent être fournis à 50 % par des énergies renouvelables en 2030 (contre 23,5 % dans le plan wallon actuel). Cela veut dire 60 à 70 % de l'électricité produite. Cela doit se réaliser via : l'introduction de système tiers-payant pour les panneaux solaires individuels et coopératifs, l'accélération de la

construction de parcs d'éoliens et de parcs photovoltaïques. L'objectif de 10 TWh d'électricité renouvelable en 2030 doit être porté à 15 Twh. Via la mise en place et accélération de la Roadmap H2 Wallonie élaborée par le Cluster Tweed. Via le développement immédiat d'un réseau de pompes à hydrogène.

9. Fixer la barre de réduction des émissions de CO2 à 60 % d'ici 2030

Tous les scientifiques sont d'accord : on ne peut plus attendre. Nous avons une responsabilité énorme par rapport aux générations futures. Nous avons besoin d'une révolution climatique sociale. Une révolution ambitieuse qui mobilise l'industrie et toutes les connaissances scientifiques dont nous disposons, avec des objectifs contraignants et des investissements à grande échelle pour assurer un avenir durable. Une révolution sociale, car dépourvue de nouvelles taxes environnementales, pour que les épaules les plus fortes portent les charges les plus lourdes. De cette façon, nous faisons de notre plus grand défi une opportunité. Mais il est urgent d'agir de manière radicale et ambitieuse. Les régions peuvent et doivent jouer un rôle à ce niveau.

Pour cela il faut hausser les ambitions de réduction des émissions au niveau de la Wallonie vers un objectif de 60 % en 2030 comme le demandent les rapports scientifiques (contre actuellement 35 % pour la Belgique et 37 % pour la Wallonie). Et nous donner les moyens de les atteindre. Notamment par une politique ambitieuse en matière de mobilité ou d'énergie (voir ci-dessus).

Mais il s'agit aussi de refuser toutes propositions d'une taxe carbone ou d'une taxe kilométrique qui s'attaquerait aux consommateurs et non pas aux vrais responsables de la dégradation environnementale et du réchauffement climatique.

Et enfin, dans le cadre de la compétence climat partagée, le gouvernement de la Région wallonne doit exiger l'abolition du système ETS au niveau fédéral et européen et son remplacement par des normes contraignantes, qui se réduisent à un rythme de 5 % par an. Ainsi que ré-fédéralisation de la politique énergétique et climat.

10. Combattre l'inégalité à l'école en diminuant le nombre d'élèves par classe à 15 jusqu'en 2^e primaire et 20 ensuite

L'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est parmi les plus inégalitaires des pays industrialisés. Le constat est connu et partagé depuis deux décennies, mais trop peu a été réalisé pour y remédier. Pour inverser la tendance, nous avons besoin de mesures ambitieuses. Certains choix sont faits dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, mais certaines mesures ambitieuses manquent encore à l'appel. C'est le cas de la diminution de la taille des classes. C'est aussi un choix d'avenir qui améliore aussi bien les performances de tous les élèves, que les conditions de travail des enseignants. A condition d'y mettre les moyens et de baisser significativement la

taille des classes (contrairement à ce qu'a réalisé le Pacte d'excellence dans l'enseignement maternel)

- Meilleur pour les élèves. L'étude américaine STAR a comparé les résultats des élèves de 6 à 10 ans quand ils étaient à 13 ou 15 en classe, ou bien à 22 ou 25 (ce qui est, rappelons-le, inférieur à ce qui se pratique dans de nombreuses classes de la Fédération Wallonie-Bruxelles). Tout au long de leur carrière scolaire, les élèves des classes plus réduites ont obtenu de meilleurs résultats dans l'enseignement supérieur. Tous les élèves ont enregistré un meilleur acquis d'apprentissage.

- Meilleur pour les enseignants. Près d'un enseignant sur deux réoriente sa carrière après 5 ans. Les conditions (matérielles) de travail sont un des facteurs expliquant cela. Si des classes plus petites permettent d'améliorer les résultats des élèves, il s'agit aussi d'une manière d'alléger le travail des enseignants, ce qui ne peut que les encourager à rester.

Nous voulons, comme de nombreuses associations progressistes et les syndicats, limiter le nombre d'élèves par classe. Nous voulons des classes de maximum 15 élèves jusqu'à 8 ans (contre 24 maximum aujourd'hui), et à 20 (contre 28 maximum pour le reste du primaire et 32 maximum pour le secondaire général) dans les années suivantes du primaire et dans le secondaire.

11. Assurer le remplacement des travailleurs et les investissements dans les services publics

Des services publics de qualité et accessibles sont essentiels pour garantir les droits sociaux et démocratiques. Ils ont aussi un rôle d'exemple pour développer l'emploi de qualité ou lutter contre les discriminations. Ces dernières années ils ont été fortement maltraités, non seulement au fédéral mais aussi à tous les autres niveaux, y compris en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme le réclament la CSC et la FGTB, il est absolument nécessaire de protéger et ré-investir dans nos services publics.

Il faut assurer le remplacement de tous les fonctionnaires qui partent et en finir avec la politique de non-remplacement qui a été appliquée par les différents gouvernements sous la législature précédente. Et il faut ré-investir dans une série de services publics.

Les services publics doivent montrer l'exemple en garantissant des emplois publics durables et de qualité. C'est ce qui doit devenir la norme. La première chose est de mettre fin à la réduction des effectifs, ce qui implique de remplacer chaque départ et de renouer avec les nominations (statutarisation). D'autant qu'actuellement les contractuels représentent 43 % des membres du personnel du Service public de Wallonie et sont majoritaires (56 %) dans les Organismes d'intérêt public. Nous voulons que l'emploi statutaire devienne la norme au sein du secteur public.

Il faut enfin s'opposer au service minimum et une quelconque limitation de l'exercice de droits syndicaux au sein des services publics. Il faut donc revenir notamment sur le service minimum aux TEC.

12. Un référendum d'initiative citoyenne contraignant

La vision de la démocratie ne peut se limiter à aller voter une fois tous les 5 ans. Il y a un gros déficit actuellement à ce niveau. Il est urgent de prendre des mesures pour augmenter la participation de la population aux décisions politique.

Le décret actuel sur la consultation populaire en Wallonie n'est pas satisfaisant. Il faut le modifier afin de se rapprocher d'en faire un vrai Référendum d'initiative citoyenne. Il faut notamment, contrairement à aujourd'hui :

- baisser le seuil à 30 000 signatures pour pouvoir lancer une consultation (1 % de la population),
- rendre la consultation effective une fois les signatures récoltées en supprimant l'étape de la validation (ou non) par le parlement régional,
- permettre que la question puisse traiter de tous les sujets liés à la Région, y compris le budget, la fiscalité ou les traités internationaux,
- que la question soit formulée par la population, et pas par le parlement vu les risques de manipulation,
- Et enfin prendre l'engagement politique formel dans l'accord de gouvernement de rendre contraignante la décision qui sortira d'une telle consultation.